

N° 181

Lettre du castor

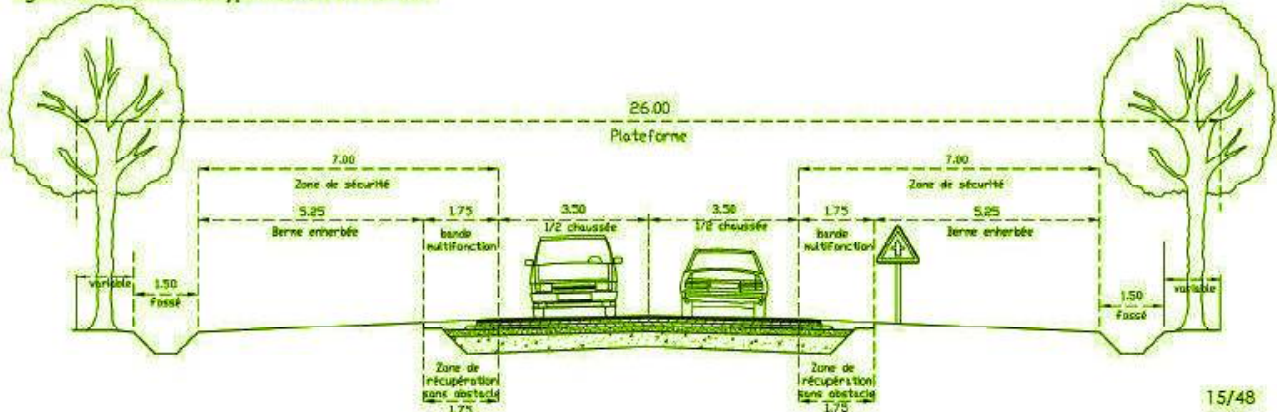
TERRITOIRE A DÉFENDRE

Septembre 2022

DOUBLE JEU...

L'emprise de la route

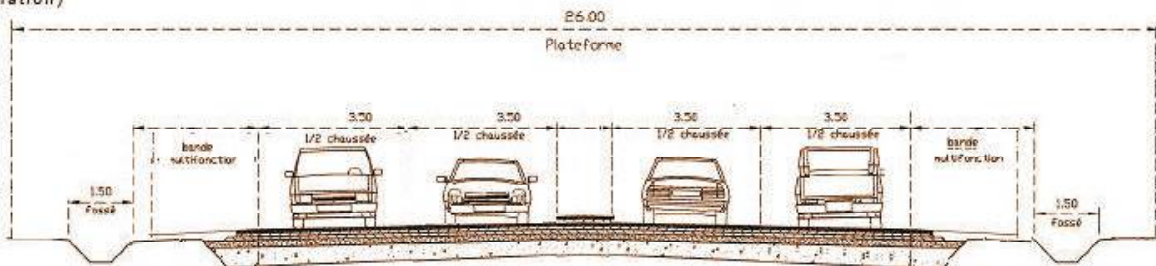
Figure 4 : Profil en travers type en section courante



L'emprise de l'autoroute possible

Figure 4 : Profil en travers type en section courante

(simulation)



Loiret Magazine a deux versions. Dans sa version "papier", la déviation sur Mardié, dite "de Jargeau", est à 2x2 voies. Dans sa version "numérique", à 2 voies seulement ! De quoi troubler les Loirétains en leur laissant penser que ce projet, pourtant donné comme d'intérêt local, pourrait dans le futur devenir "autoroutier". Lors de l'Enquête publique, nos dessins (ci-dessus) de la plateforme portée à 26m avaient montré que cela n'était pas impossible.

Et comme certains ont obstinément mauvais esprit, ils constatent que l'élargissement à près de 150 m (pour une chaussée de 7m !!!) prévu à l'enquête publique juste au nord de la Loire est providentiel... Pour l'entreprise de construction qui justement, par hasard, a besoin de cette sur largeur pour déployer sa technique de pont !!! Non, quand même, on n'a pas pu choisir l'entreprise obligée avant l'Enquête publique, la consultation. et son jugement...?

La "Com" du CD45 vante "Naturellement" le "gros" et l'"exceptionnel", concernant ce pont dont la construction avance sur ce qui reste de la Loire. Mardiéval a produit un communiqué pour souligner la vanité de ces proclamations, à l'heure où tous les dirigeants un peu reponsables ont enfin pris conscience du fait que, seule, la décroissance des activités polluantes peut encore sauver la planète d'un trop insupportable et catastrophique réchauffement climatique.

L'"engorgement" automobile du pont de Jargeau, si dramatique, selon certains, malgré les baisses de trafic, serait-il à la mesure des drames humains et écologiques attendus, des famines et des guerres ? Justifie-t-il des étés de plus en plus caniculaires, des sécheresses menaçant nos agricultures, donc nos alimentations ? Le contribuable loirétain devra longtemps financer ce "Droit dans le mur" que nous impose l'exécutif d'un département arriéré ?

DOUBLE JEU...

DROIT DANS LE MUR ET FIERS DE FONCER

La décroissance selon Serge Latouche

- Page 2

- Page 3

- Page 4

DOUBLE JEU...

Loiret Magazine a une version "papier" très lue car distribuée dans toutes les boîtes aux lettres (Quel gâchis, que par "sobriété volontaire", il va falloir sans doute supprimer !). La déviation dite "de Jargeau" y est décrite comme à 2x2 voies, alors que la version "numérique" n'indique que 2 voies ! Cette erreur, probablement subliminale, risque de faire croire à un maximum de Loirétains que la vocation de cette déviation est d'être élargie... Eloignant encore plus ce projet « emblématique du mandat 2021-2028 » de cette "sobriété" qu'implique maintenant le réchauffement climatique !



DÉVIATION DE JARGEAU : UN CHANTIER HORS NORME

S'il est une opération emblématique du mandat 2021-2028, c'est bien celle de la déviation de Jargeau. Cette voie de contournement des communes de Darvoy, Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel, avec un nouveau pont sur la Loire, sera mise en service en 2025. Focus sur un chantier loirétain exceptionnel.

Le projet de la déviation de la RD 921 entre Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel prévoit la réalisation d'une route à deux voies sur 14,7 kilomètres et la construction d'un nouvel ouvrage de franchissement de la Loire de 570 mètres, avec cinq piles et deux culées. Le tablier du nouveau pont est constitué de caissons métalliques, fabriqués dans les locaux de l'entreprise Boudin Chateaufort, à Châteaufort-sur-Loire, qui arrivent progressivement sur le chantier pour être assemblés et soudés. Leur installation se fait en trois phases de lancement : la charpente métallique du tablier du pont sera déplacée horizontalement et positionnée graduellement sur les appuis déjà construits. Ainsi, l'ouvrage glissera lentement, grâce à un système de vérins, jusqu'à la rive opposée.

Département. Cela demande une expertise et une précision hors pair. » L'autre défi : l'environnement du chantier, au-dessus de la Loire. « La profondeur des fondations du pont nous permet de nous affranchir du risque karstique et du risque de pollution des eaux. Autre challenge technique que nous avons su relever ! »



HERVÉ GAURAT,
Vice-président du Département en charge des Mobilités et de l'Aménagement du territoire

INTÉRESSER LES COLLÉGIENS À LA CONCEPTION D'UN PONT

La maison pédagogique et son promontoire sur les travaux du pont sur la Loire sont installés et équipés. Ils accueillent des scolaires dès cette rentrée : le Département propose notamment aux collégiens de 5^e de découvrir le chantier, l'étude des ponts étant à leur programme.

deviationjargeau.fr, le site dédié à l'actualité du projet.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le pont de Jargeau sera le seul à permettre de traverser la Loire en cas de crue bicentennale.

Le conseil départemental du Loiret n'a pas cessé de jouer double jeu, et de vous raconter des histoires pour que vous avaliez des pilules sans vous en apercevoir !

A la fin des années 90, La folle fréquentation de la RD 921, « axe stratégique majeur Pithiviers - La Ferté-Saint-Aubin » était censée justifier un nouveau pont à l'est de Jargeau.

La fable de l'encombrement prochain d'un pont qui pourtant venait d'être reconstruit fut alors gonflée avec des prévisions d'augmentation des trafics de 2%, alors même que la circulation commençait à diminuer jusqu'à ce que les trafics baissent. Mais devant la protestation des américains qui venaient de rénover le Château de Chenailles, le pont passa à l'ouest en 1996 et oublia la RD921 pour décharger la RD 951 conduisant vers La Source, quartier social et universitaire d'Orléans...

La RD951 n'avait un trafic que d'environ 7000 véhicules/jour, un de ceux qui après une légère croissance, avait retrouvé le trafic d'avant. A l'issue de l'enquête publique, le CD45 avait l'obligation de créer un transport en commun franchissant le pont et desservant La Source pour alléger encore ce trafic. Mais il y échappa, attendant que les transports interurbains soient transférés à la Région : il n'y en a toujours pas !

Le projet de la déviation de la RD 921 entre Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel prévoit la réalisation d'une route à deux voies sur 14,7 kilomètres et la construction d'un nouvel ouvrage de franchissement de la Loire de 570 mètres, avec cinq piles et deux culées.

Le projet de la déviation de la RD 921 entre Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel prévoit la réalisation d'une route à deux fois deux voies sur 14,7 kilomètres et la construction d'un nouvel ouvrage de franchissement de la Loire de 570 mètres, avec cinq piles et deux culées.

A droite, version papier

A gauche, version numérique

Les études prévisionnelles des scénarios de trafics montraient que la déviation projetée, en reportant les trafics sur Mardié et Sandillon, risquaient d'y doubler les trafics. Quand Sandillon s'en aperçut, elle fit refaire des études pour que les poids-lourds y soient interdits, les obligeant à prendre la RD512. Quand Saint-Cyr en Val s'en aperçut, elle réclama... deux déviations. Rien de surprenant : les déviations reportent les trafics... Et les augmentent en ouvrant de nouvelles facilités pour "gagner du temps" !

Autre tromperie que les contribuables du Loiret vont devoir subir : le coût du projet a toujours été sous-estimé. Nos prévisions s'avèrent pertinentes quand le CD45 fait des mises à jour qui les valident. Aujourd'hui, il en est à 100 millions d'Euros. Mais toutes dépenses cumulées, on finira plutôt à 150 M€ !

Il y a aussi entre autres l'affaire du BRGM. Celui-ci, dans un rapport qui aurait dû rester secret, donnait l'effondrement du pont "possible, voire probable" ! Maintenant, on enfonce des énormes tubes d'acier dans les karsts, en prétendant que les courants souterrains alimentant la rivière Loiret seront épargnés.

Bref, "Naturellement", ne croyez pas la "Com" du département concernant la déviation : le département ment !

DROIT DANS LE MUR ET FIER DE FONCER



Communiqué de presse de notre association MARDIÉVAL daté du 22 septembre

Depuis quelques jours, le Conseil départemental du Loiret fait grand cas de la démesure des éléments de pont qui sont actuellement acheminés vers le chantier de la déviation de la RD921 à Mardié.

La démesure, c'est la caractéristique principale de ce projet.

15 kilomètres de route, un franchissement complexe du fleuve, 100 millions d'euros ...
Tout ça pour rien ou presque.

C'est que ce projet d'un autre âge arrive justement au moment où la circulation automobile se met à diminuer, au moment où la crise de l'énergie impose brutalement une décroissance que la collectivité a toujours refusé d'anticiper.

Décroissance, il est vrai que le mot fait peur.

Mais pourquoi refuser de voir qu'il s'agit avant tout de la décroissance du gaspillage énergétique, de la décroissance des nuisances et des pollutions ?

Il ne tient qu'à nous d'en faire une croissance de notre confort.

Pour résoudre les difficultés que le Département espère atténuer à Jargeau, il suffirait que la moitié des usagers de la RD921 optent pour le covoiturage et fassent ainsi des économies considérables de carburant, avec un bénéfice immédiat pour tous les Loirétains en termes de pollution de l'air et de reconquête de la biodiversité.

Cela aurait nécessité des élus prévoyants, attentifs et compétents pour que les investissements majeurs soient consacrés à la transition énergétique plutôt qu'à la poursuite de la gabegie routière.

Les avertissements n'ont pourtant pas manqué de la part de Mardiéval.

Bien que le conseil départemental persiste dans le déni, l'été 2022 nous a confirmé une fois de plus l'avenir climatique catastrophique auquel nous conduit la politique du tout-bagnole et tout-camion qui est appliquée dans le Loiret depuis 30 ans.

Il est encore temps de réorienter cette politique, c'est urgent !

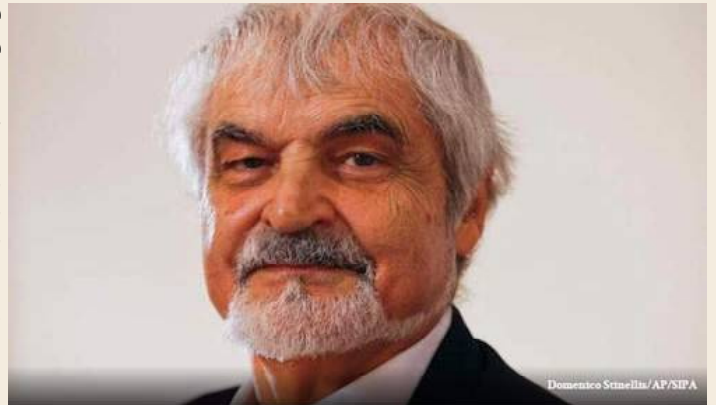


Il ne faut pas avoir peur de l'effondrement d'un système si on construit le nouveau dès aujourd'hui...

La décroissance selon Serge Latouche

Serge Latouche est professeur émérite d'économie. Il revient sur le concept de décroissance, qu'il a contribué à forger.

Économiste et contributeur historique de la Revue du MAUSS, dirigée par le sociologue Alain Caillé, Serge Latouche est considéré comme le "pape" de la décroissance. Auteur de nombreux livres, comme *L'invention de l'économie* (Albin Michel, 2005), *L'Occidentalisation du monde* (La Découverte, 1989), ou encore *Le Pari de la décroissance* (Fayard, 2006), il dirige la collection des "Précurseurs de la décroissance", au Passager clandestin. Il vient de publier chez PUF un "Que sais-je ?", intitulé *La Décroissance*.



Marianne : En quoi la décroissance diffère-t-elle de la "croissance négative" ou de la récession ?

Serge Latouche : Même si ce mot existait déjà dans le dictionnaire, il était absent du débat public avant que nous ne commençons à l'utiliser en 2002. Dès le départ, nous avons précisé que ce n'était pas la croissance négative. Mais beaucoup de gens mal intentionnés ont assimilé la décroissance à cela, c'est-à-dire à la récession. Ils ont fait exprès de ne pas comprendre que c'était – comme je le répète souvent – un slogan pour signifier qu'il fallait sortir de la société de croissance. Evidemment, une société de croissance sans croissance, ce que nous connaissons depuis quelques années, et que nous sommes condamnés à connaître, c'est l'enfer. Mais au contraire, c'est dans le but de sortir de cela qu'il faut imaginer un projet alternatif.

"Décroissance" est un mot provocateur et un slogan.

Il ne s'agit pas d'un projet politique, mais d'un projet sociétal, voire civilisationnel. Cela implique de sortir d'un paradigme, pour en inventer un autre. Pour passer d'une société de croissance, à une société d'après croissance – ce que j'appelle "une société d'abondance frugale" –, il faut évidemment une politique de transition. Cette dernière implique une rupture avec le système. Nous vivons dans une société dominée par un pouvoir sans véritable visage, qui est le lobby des 2 000 plus grandes firmes transnationales. Cela ne passe pas par les élections. Nous devons effectivement créer un programme politique, à partir de mesures, afin de s'acheminer vers cette rupture.

(...) Dans la "décroissance", il y a "décrue". Quand un fleuve est sorti de son lit et a inondé une plaine, tout le monde souhaite une décrue. Ce mot n'est pas nécessairement négatif. Nous pouvons dire que le fleuve de l'économie a tout envahi, il est donc souhaitable qu'il décroisse. Ceux qui mettent en avant l'aspect négatif du mot essaient surtout de le délégitimer, parce qu'ils ne veulent pas du projet.

Par-delà les mesures économiques et écologiques, il y a une philosophie et une éthique basées sur le sens des limites et de la mesure.

Le principal message porté par la décroissance, c'est que cette illimitation sur la production de biens, de déchets, signifie la destruction de l'environnement. Cela va bien au-delà de l'économie. La modernité est aussi une illimitation éthique. J'ai écrit à ce sujet *L'ère des limites*. Par-delà les mesures économiques et écologiques, il y a une philosophie et une éthique basées sur le sens des limites et de la mesure. Cela se rapproche finalement des sagesses millénaires, qu'elles soient africaines, indiennes, chinoises, etc. Sous des formes différentes, elles s'efforçaient d'inculquer le sens des limites. Les Grecs le faisaient à travers le théâtre. Il s'agissait d'apprendre à se méfier de la démesure, l'hubris, c'est-à-dire la recherche illimitée du pouvoir et de l'argent.(...)

(...) Nous ne sommes pas "anti-modernes", nous sommes "post-modernes", au sens strict du terme. Nous souhaitons un dépassement et non un retour en arrière. La modernité a trahi ses promesses, avec lesquelles je me sens en phase. Mais elle nous a promis l'émancipation et elle nous a donné l'asservissement aux médias, à la consommation, à la technique. (...)

Article complet : <https://tinyurl.com/533vwesd>



association **MARDIEVAL**

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr
 Blog naturaliste Loire & biodiversité: <http://www.loire-et-biodiversite.com/>
 Balbuzards pêcheurs en direct : <http://www.balbucam.fr/>

